

MAIRIE DE VALMEINIER
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 20 JANVIER 2020

Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de présents	10
Nombre de votants	11

L'an deux mille vingt, le lundi 20 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

Étaient présents : Philippe BAUDIN, Alexandre ALBRIEUX, Bernard EXCOFFIER, Isabelle GORIN, Alexandra BAUDIN, Sylvain ICHARD, Éric TALLIA, Pascal BAUDIN, Philippe EXCOFFIER, Marie Paule FAUGERAS

Absent : Romary DESMOUGIN

Date de convocation : 14/01/2020.

Isabelle GORIN a été élue secrétaire de séance.

I – PLAN LOCAL D'URBANISME : APPROBATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Valmeinier est désormais achevée.

Monsieur le Maire indique qu'il a été tenu compte de certaines demandes de modifications suite aux observations formulées par les services de l'Etat, les commissions environnementales, les Personnes Publiques Associées et le commissaire-enquêteur.

Considérant que ces demandes et suggestions ont été prises en compte et ne remettent pas en cause l'économie générale du PLU.

Il précise que le PLU, tel qu'il est présenté aux membres du Conseil Municipal, est prêt à être approuvé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

APPROUVE, à l'unanimité, le Plan Local d'Urbanisme (PLU),

PRECISE que la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet et fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département.

II – OUVERTURE DE CREDIT EN SECTION D'INVESTISSEMENT : BUDGETS M14 ET M49

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement, Monsieur l'adjoint en charge des finances propose au Conseil Municipal de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25%, avant l'adoption des budgets qui devra intervenir avant le 30 avril 2020.

- Budget Principal M14

Chapitres	BP 2019	25%
20 : immobilisations incorporelles	13 000.00	3 250.00
21 : immobilisations corporelles	82 000.00	20 500.00
23 : immobilisations en cours	1 709 980.00	427 495.00
TOTAL	1 804 980	451 245

Répartis comme suit :

2315-OP 137	Circulation Valmeinier 1800	41 000.00 €
202 OP-131	PLU	3 000.00 €
2315-OP 135	Construction Mairie	250 000.00 €
2183 – OP 123	Matériel	10 000.00 €
	TOTAL	304 000.00 €

Approuvé à l'unanimité.

- Budget Eau et Assainissement M49

Chapitre	BP 2019	25%
23 : immobilisations en cours	229 331.17 €	57 332.79 €
TOTAL	229 331.17 €	57 332.79 €

Répartis comme suit :

2315- OP 045	Chambres de Vannes	10 000.00 €
2315- OP 14	Pompes électriques	5 000.00 €
2315- OP 62	Compteurs	5 000.00 €
	TOTAL	20 000.00 €

Approuvé à l'unanimité.

III– COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

-Appel à projets stations moyennes présenté par Philippe BAUDIN :

Le département de la Savoie a prévu dans le cadre de sa nouvelle politique touristique, de mettre en œuvre un nouveau dispositif d'aides en faveur des stations moyennes de Savoie sur le thème de la simplification du parcours client en station. La couverture des escaliers métalliques de la station pourrait rentrer dans ce projet.

Le cabinet SSIT (Savoie Stations Ingénierie Touristique), en partenariat avec AGATE (Agence

Alpine des Territoires) proposent une mission d'accompagnement. Le coût de l'intervention est de 29 400 € TTC. Le département peut apporter un soutien financier à hauteur de 50 % plafonné à 12.5 k€.

Le Conseil Municipal décide de ne pas solliciter ces agences pour effectuer une mission d'accompagnement.

IX – QUESTIONS DIVERSES

- SCoT – Croix du Sud

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Maurienne porte dans les différents projets d'Unités Touristiques Nouvelles Structurantes le projet de la Croix du Sud qui relie, par téléportés les stations de Valloire et Valfréjus en passant par Valmeinier et Orelle. Ce projet de liaison est complété par un ascenseur Valléen au départ de Fancoz (Orelle) et à destination du vallon de Bissorte.

Ce même projet s'avère être une opportunité exceptionnelle en matière de pérennité et de développement économique pour notre territoire qui, impacté par une baisse démographique, a vocation à se tourner pleinement vers une activité touristique pérenne et soutenue du fait notamment d'une situation géographique totalement adaptée, d'une desserte autoroutière et ferroviaire de qualité et de l'arrivée prochaine du Lyon – Turin.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité des membres présents (9 pour 1 contre), affirme son soutien total et sans réserve au projet de liaison « Croix du Sud » et demande au Syndicat de Pays de Maurienne le maintien de cette UTNS dans le SCoT Maurienne.

X- INFORMATIONS DIVERSES

Elections municipales des 15 et 20 mars 2020 : l'arrêté de Monsieur le préfet fixant le nombre de sièges de conseillers municipaux et de conseillers communautaires à pourvoir indique pour la commune de Valmeinier :

- Population municipale authentifiée au 1^{er} janvier 2020 : 515
- Nombre de conseillers municipaux à élire : 15
- Nombre de conseillers communautaires à élire : 2

Centre de vacances CEVEO : Monsieur le 1^{er} adjoint présente le programme d'investissement contractuel que l'exploitant de cet établissement doit mettre en œuvre.

Les travaux devraient débuter dès le printemps 2020 :

- Rénovation de 5 appartements
- Remise en état de l'aire de jeux
- Remplacement de l'ensemble des menuiseries
- Reprise de la façade d'entrée avec parement pierres
- Réfection de la voie piétonne.
- Aménagement de l'espace bien être

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.